

Titre de propriété

PARTIE NORMALISÉE

Description détaillée du bien

Le bien vendu est situé à [insérer l'adresse complète], dans la ville de [insérer le nom de la ville], département de [insérer le nom du département], en France. Le bien est composé de [insérer la description du bien, par exemple une maison individuelle, un appartement ou un terrain] d'une superficie totale de [insérer la superficie en mètres carrés].

Identification des parties

L'acheteur est [insérer le nom complet], né le [insérer la date de naissance] et résidant à [insérer l'adresse complète]. Le vendeur est [insérer le nom complet], né le [insérer la date de naissance] et résidant à [insérer l'adresse complète].

Quantités acquises et valeur de vente

L'acheteur acquiert le bien pour un montant total de [insérer la valeur de vente en euros], qui sera payé [insérer les modalités de paiement, par exemple en un ou plusieurs versements]. Le vendeur accuse réception du paiement intégral.

Plus-values

Le vendeur déclare être conscient des plus-values potentielles résultant de la vente du bien et s'engage à payer les taxes applicables.

Désignation cadastrale

Le bien est identifié par la désignation cadastrale suivante : [insérer la désignation figurant dans les documents cadastraux, y compris la surface du sol et le levé topographique, le cas échéant].

PARTIE DÉVELOPPÉE

Conditions générales de vente

La vente du bien est faite aux conditions suivantes :

Le bien est vendu dans l'état où il se trouve, sans aucune garantie de la part du vendeur quant à d'éventuels vices cachés.

Le vendeur déclare qu'il est le propriétaire légitime du bien et qu'il n'y a pas d'hypothèques ou d'autres charges en cours sur le bien.

L'acheteur s'engage à prendre possession du bien à la date de la signature du présent titre de propriété.

Conditions de rétractation

L'acheteur dispose d'un délai de rétractation de [insérer le nombre de jours, par exemple 10] à compter de la date de signature du présent titre de propriété. Pendant ce délai, l'acheteur peut se rétracter de la vente sans avoir à fournir de justification et sans pénalité. La rétractation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dispositions relatives à l'urbanisme et à la préemption

Le vendeur déclare qu'il n'existe aucun droit d'urbanisme ou de préemption susceptible de faire obstacle à la vente du bien.

Diagnostics techniques

Les diagnostics techniques suivants ont été réalisés et sont annexés au présent titre de propriété :

Installation de gaz : [insérer les détails de l'installation de gaz le cas échéant]

Électricité : [insérer les détails de l'installation électrique le cas échéant]

Ascenseur : [insérer les détails des conditions légales d'utilisation de l'ascenseur le cas échéant]

Assainissement : [insérer les détails du système d'assainissement, le cas échéant]

Diagnostic de performance : [insérer les détails du diagnostic de performance le cas échéant]

En foi de quoi, les parties ont signé le présent titre de propriété à la date et au lieu indiqués ci-dessous.

[Insérer le lieu et la date]

Signature de l'acheteur : [insérer la signature]

Signature du vendeur : [insérer la signature]

[Insérer le nom et la qualification du notaire]

Signature du notaire : [insérer la signature]